

Les pays offshore vantent leurs attraits

PAR MYRET ZAKI La conférence STEP Geneva a donné la parole aux juridictions qui montent fiscalement: Angleterre, Malte, Belgique, Panama, Chypre... La Suisse, elle, doit réformer son système fiscal.



Londres reste à la pointe en matière d'avantages fiscaux.

ALORS QUE LE SYSTÈME FISCAL suisse doit être réformé en profondeur s'il veut regagner en attractivité, d'autres juridictions conservent des atouts compétitifs, voire en créent de nouveaux.

Lors de la conférence STEP Geneva, qui s'est déroulée le 29 avril sous l'égide de l'association des professionnels dans le domaine des trusts et de la gestion de fortune (STEP, ou Society of Trust and Estate Practitioners), des spécialistes ont vanté les mérites de juridictions comme le Royaume-Uni, Malte, la Belgique, Panama, et même Chypre.

Le régime fiscal suisse, pensé de manière très cohérente au départ, a été dénaturé par les évolutions récentes, et doit être redéfini avec une vision d'ensemble, a plaidé l'avocat genevois Xavier Oberson lors de la conférence. Le professeur de droit à l'Université de Genève a déjà maintes fois défendu cette stratégie. En effet, la Suisse risque de perdre ses avantages: le secret bancaire, le forfait fiscal (dont l'initiative proposant l'abolition pourrait être bientôt soumise au peuple) et les statuts fiscaux spéciaux (holdings, sociétés auxiliaires). Tout en conservant les désavantages: l'impôt à la source de 35%, l'impôt élevé sur la fortune, et l'impôt fédéral sur les successions et donations de 20% (qui pourrait être voté en 2014). Le système perdrait ainsi sa compétitivité. «Le monde change, a conclu Xavier Oberson, et nous risquons de nous retrouver avec un système médiéval.»

L'Angleterre, quant à elle, reste à la pointe en matière d'attraits fiscaux, si l'on en croit ses promoteurs. L'immigration y est aisée pour les Européens et les Suisses: un visa d'investisseur peut être obtenu pour les fortunes de 2 millions de livres sterling, ou si l'on a investi 1 million de livres dans le pays. Et un visa d'entrepreneur s'obtient dès 200 000 livres investies dans une entreprise anglaise, explique Robin Vos, associé chez Macfarlanes LLP. La résidence fiscale requiert 90 jours de présence et une résidence principale au Royaume-Uni.

S'il est vrai que le gouvernement devient plus sévère avec l'évitement d'im-

«LE MONDE CHANGE, A CONCLU XAVIER OBERSON, ET NOUS RISQUONS DE NOUS RETROUVER AVEC UN SYSTÈME MÉDIÉVAL.»

pôts, adoptant l'échange d'informations avec le Liechtenstein, la Suisse, Jersey, Guernesey, l'île de Man et les Caïmans, il faut souligner que cela concerne les

PHOTO: MATTES RENE CORBIS

citoyens britanniques. Concernant les avoirs étrangers dans les banques anglaises et celles des dépendances de la Couronne, Robin Vos admet que, suivant les structures utilisées telles que les trusts discrétionnaires et irrévocables, «l'échange d'informations n'est pas applicable dans un proche avenir, même si cela peut changer à long terme». A noter qu'un impôt entre 15 000 et 140 000 livres touche, depuis mars 2013, les résidences britanniques de plus de 2 millions de livres détenues à travers des sociétés offshore.

«La Belgique est un enfer pour les salariés, mais un paradis pour les riches», a résumé François Collon, avocat chez Hirsch & Vanhaelst. Pour les très riches, il n'y a pas d'impôt sur la fortune, ni sur les gains en capitaux, ni d'imposition à la source, mais un impôt de 25% sur les intérêts et les dividendes. Attention toutefois, car une résidence en Belgique n'annule pas automatiquement l'impôt sur la fortune en France, qui reste applicable à tous les biens immobiliers possédés dans l'Hexagone. «Il faut donc liquider son immobilier en France avant de partir»,

conseille François Collon. Autre avantage: l'impôt sur les donations est négligeable comparé à la France (3% en ligne directe et 7% pour les tiers). Là ne s'arrêtent pas les attraits de la Belgique. On y trouve en effet une structure, la fondation privée, équivalente au trust anglo-saxon. Si elle est désignée héritière d'un legs, la succession est peu ou pas taxée.

Rivalités asiatiques

Les conférenciers ont également évoqué la vive concurrence, dans le domaine des trusts, que se livrent Singapour et Hongkong, cette dernière mettant en place son propre droit des trusts d'ici à l'automne 2013, tandis que Singapour a le sien depuis 2004. La Chine, de son côté, prévoit de faire évoluer sa pratique des trusts, pour l'heure exclusivement destinés à des fins commerciales, pour offrir des entités à usage privé également. Enfin, l'Inde a également des trusts domestiques. Dans ces pays, les opportunités sont phénoménales: ces dix pro-

**MALTE A RÉUSSI
À DEVENIR
UNE JURIDICTION
OFFSHORE TRÈS
COMPÉTITIVE, TOUT EN
SE TROUVANT DANS L'UE**

chaines années, 75% à 80% des richesses asiatiques seront transférées aux générations suivantes. En outre, les riches familles asiatiques sont de plus en plus demandeuses de confidentialité absolue.

En Europe, Malte a réussi à devenir une juridiction offshore très compétitive, tout en se trouvant dans l'UE. Elle offre toute la palette d'entités offshore de droit civil et de droit anglais: sociétés «limited liability», sociétés «limited partnership», trusts, fondations, véhicules d'investissements collectifs, mais aussi la Private Trust Company, une solution qui préserve la notion de propriété tout en promettant tous les avantages fiscaux des trusts. Enfin, des lois locales encouragent vivement la redomiciliation de structures étrangères vers Malte.

Parmi les autres juridictions évoquées, Panama reste très attrayante car, outre ses trusts offrant des pratiques de confidentialité poussées, elle propose des variantes de fondations plus flexibles que celles de droit civil. Ses attraits ont incité des fiduciaires suisses à rediriger leur clientèle vers cette juridiction. ■

**«LA BELGIQUE
EST UN ENFER POUR
LES SALARIÉS, MAIS
UN PARADIS POUR
LES RICHES», A RÉSUMÉ
FRANÇOIS COLLON**

«J'ai trouvé mon poids idéal.»

Liposinol-Biomed™ et Carbosinol-Biomed™ aident à contrôler son poids.

Principes actifs d'origine végétale

Plus d'informations sur
www.LiposinolBiomed.ch

BioMed® Biomed AG, 8600 Dübendorf
© 2013 Biomed AG. All rights reserved.

Demandez les conseils compétents de votre pharmacie ou de votre droguerie.

